



1^{er} avril 2016

(16-1848)

Page: 1/1

Comité des licences d'importation

Original: anglais

**RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE SUR LES PROCÉDURES
DE LICENCES D'IMPORTATION**

**NOTIFICATION AU TITRE DE L'ARTICLE 7:3 DE L'ACCORD SUR
LES PROCÉDURES DE LICENCES D'IMPORTATION (2016)**

JAMAÏQUE

La communication ci-après, datée du 17 mars 2016, est distribuée à la demande de la délégation de la Jamaïque.

Le régime de licences d'importation de la Jamaïque, tel que notifié dans le document G/LIC/N/3/JAM/3, n'a pas été modifié et reste valable pour 2016.